

AP-2022-050



Extrait du registre des Arrêtes du Président

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT LE 31 OCTOBRE 2022

Le Président de Val de Garonne Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la santé publique,

Vu l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles,

Vu le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil d'enfants de moins de six ans,

Vu le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistantes maternelles et aux Établissements d'Accueil du Jeune Enfant,

Vu l'arrêté du Président n°AP-2021-117 du 20 décembre 2021 portant sur le planning de fermeture 2022 des établissements d'accueil du jeune enfant et des relais petite enfance,

Considérant que le calendrier prévisionnel de fermeture des structures Petite Enfance doit être modifié au vu des besoins des familles et du peu d'enfants inscrits au sein de certaines structures,

Considérant qu'il convient ainsi de fermer le 31 octobre 2022 les structures suivantes :

- Multi-accueil Les Diablotins à Fauillet
- Micro crèche Les Canalous à Fourques sur Garonne
- Micro crèche Câlins-Câlins à Fauguerolles

Considérant que les 9 autres structures que sont la crèche familiale Dolto à Marmande et Gontaud de Nogaret et les multi-accueils Croque Lune à Tonneins, Les Petits Pas, F. Dolto et La Gravette à Marmande, Les Petits Princes à Sainte-Bazeille, Les Pit'choux à Clairac, les micros crèches du Mas d'Agenais et de Marcellus demeurent ouvertes,

ARRÊTE

Article 1 l'arrêté du Président n°2021-117 du 20 décembre 2021 est modifié afin de prévoir des fermetures de structures le 31 octobre 2022

Article 2 les 3 structures citées ci-dessus seront fermées le 31 octobre 2022

Article 3 les 9 autres structures du territoire demeureront ouvertes au public

Article 4 Madame la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté

Publication et affichage le :
28 octobre 2022

Fait à Marmande le 24 octobre 2022

Jacques BILIRIT
Président de Val de Garonne Agglomération,

Envoyé en préfecture le 27/10/2022

Reçu en préfecture le 27/10/2022

Publié le



ID : 047-200030674-20221024-AP_2022_050-AR